

## La collection perdue?

Marcel Calfat

Number 25, Fall 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18495ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Calfat, M. (1984). La collection perdue? *Continuité*, (25), 4–4.

# LA COLLECTION PERDUE?

**E**n ce deuxième anniversaire de *Continuité*, force est de constater une évolution marquée du concept de patrimoine. Le mot dépasse enfin une vision passéiste et restrictive des témoins que laisse le Temps. Une lecture contemporaine du patrimoine nous invite en effet à apprécier les arts et à consulter l'histoire, mais elle oblige aussi à aménager rationnellement la ville et à améliorer l'intégration à l'environnement. On ne peut plus se limiter qu'aux seuls monuments historiques. Il nous faut considérer le patrimoine dans toutes ses ramifications sociales, artistiques et environnementales. Le patrimoine est ainsi perçu aujourd'hui comme une composante majeure du cadre de vie, et son respect, comme une assurance de la qualité de vie.

Considérons quelques exemples probants. Le groupe de travail Cadillac Fairview a privilégié dans son rapport l'étude de l'impact global qu'aurait le futur complexe commercial et culturel de McGill College sur l'environnement du centre-ville de Montréal. Ensoleillement, parcs de stationnement, trafic piétonnier, circulation automobile, perspectives, histoire, etc., ont servi de points de référence. Élaboré conjointement par des gens d'affaires et des groupes patrimoniaux, ce rapport confirme la nécessité de connaître l'impact de tout projet de construction. Il consacre, de plus, les liens étroits entre le patrimoine et le milieu de vie.

La Commission des biens culturels du Québec observe une démarche similaire dans ses études sur le patrimoine. Paru cet été, son plus récent rapport, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, propose une vision entière de cet héritage qui «inclut toutes les dimensions de la relation de l'homme avec la terre productive, temporelles et spatiales, matérielles autant qu'imaginaires». La Commission a lancé son mot d'ordre: «le temps est maintenant venu d'une approche qui tienne compte de toutes les composantes d'un milieu de vie.»

Notre héritage gagnerait à ce que le ministère des Affaires culturelles épouse cette philosophie que préconise son organe consultatif. En effet, dans le projet du Musée de la civilisation, par exemple, le Ministère adopte une position plutôt rétrograde face au patrimoine. Pourquoi n'a-t-il pas exigé que les directives destinées aux architectes incluent une plus grande mise en valeur des ressources patrimoniales existantes?

Les médias ont déjà rapporté les craintes du Conseil des

monuments et sites du Québec devant les méfaits du projet de l'îlot Fargues à Québec: la modification irréversible des intérieurs de la maison Estèbe (1752), dont l'accès ne serait limité qu'aux administrateurs du musée; la démolition de la maison Pagé-Quercy (XVIII<sup>e</sup> siècle); la destruction des vestiges (voûtes, porte cochère, mur mitoyen) de la maison Imbert (1752); le saccage des intérieurs de l'École de la Marine (1860), pour n'y laisser que deux façades, une coquille sans contenu. On soustrait à un «Musée de la civilisation» les plus belles pièces de sa collection!

N'exigeons ni le retrait d'un projet architectural primé à travers le Canada, ni la «restauration exemplaire» de tous les biens menacés. L'expression — bannie, semble-t-il, dans certains cercles ministériels — rappelle une époque peu glorieuse des interventions gouvernementales au niveau du patrimoine.

L'enjeu de ce projet reste cependant vaste et subtil. Le Ministère doit élargir sa vision du patrimoine, l'actualiser. Qu'il accepte le fait que tout «patrimoine à bâtir» devient forcément un «patrimoine à protéger». Qu'il reconnaisse l'importance économique et environnementale qu'a pris le patrimoine; aujourd'hui, «bâtir» implique souvent «protéger» et donc, intégrer.

Il existera toujours des choix à faire. L'essence même du Musée de la civilisation engage à intégrer non pas tous mais davantage les vestiges architecturaux et les ressources archéologiques de l'îlot Fargues. Le Ministère offrirait ainsi à la population une institution muséale innovatrice et didactique de tout premier ordre en Amérique du Nord. Il lui signifierait aussi son choix d'avenir, atténuant l'impression de *déjà vu* que donne sa conception du patrimoine.

En effet, en gaspillant l'infrastructure déjà en place, le Ministère ne ferait qu'ignorer les leçons de place Royale: mieux vaut conserver et intégrer à leur environnement les témoins historiques disponibles. Car on ne rebâtit pas l'Histoire, on lui assure une continuité. ■ Marcel Calfat

## À NOTER

La direction du magazine *Continuité* tient à donner les crédits photographiques à l'Inventaire des biens culturels, MAC (pp. 17 à 22), au Musée du Québec (p. 15) et à la Mise en valeur des collections d'ethnographie, MAC (pp. 8 à 11, 18 à 22 et 48). Ces photographies ont été prêtées à *Continuité* dans le but d'illustrer plusieurs articles parus dans le numéro de l'été 1984. L'ensemble des photographies s'insère dans le cadre d'une recherche pour les fins d'une exposition intitulée *Autour des îles du Saint-Laurent* qui se tient à la Maison Chevalier jusqu'au 28 octobre 1984. Il est à spécifier que les photographies sont l'oeuvre de Pierre Bureau, Yvan Chouinard, Robert Côté, Pierre Lahoud et Céline Mérette et non des auteurs des articles.

Directeur et rédacteur en chef: Marcel Calfat. Rédactrice adjointe: Line Ouellet. Traitement de textes et abonnements: Hélène Caron. Correction: Lori Saint-Martin. Graphisme: ZIGZAG. Comité de lecture: François Leblanc, Guy-André Roy, Marcel Moussette. Comité de direction: Marcel Calfat, Micheline Huard, François Lachapelle. Comité de rédaction: Marcel Calfat, rédacteur en chef; François Leblanc, FCPP; Mark London, Héritage Montréal; Émilien Morissette, MAC; Line Ouellet, rédactrice adjointe. Composition: Caractéra inc.. Séparation de couleurs: Point de Trame inc.. Photogravure et impression: Imprimerie Canada inc.. Distribution: Messageries dynamiques.

Le soutien financier de *Continuité* est assuré par les membres du CMSQ, les annonceurs, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, le ministère des Affaires culturelles, Héritage Montréal et la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman.

La direction précise que les auteurs sont les seuls responsables des opinions exprimées dans leurs textes. Les titres, sous-titres, entrefilets, chroniques et encadrés non signés relèvent de la rédaction. *Continuité* est un trimestriel publié par le Conseil des monuments et sites du Québec, comité francophone d'ICOMOS-Canada et par la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine. Le CMSQ et la FCPP sont des organismes sans but lucratif voués à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante: Magazine *Continuité*, Case postale 279, Haute-Ville, Québec (Québec), G1R 4P8, tél.: (418) 694-0812. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, ISSN-0714-9476.

© 1984: *Continuité* — CMSQ et FCPP. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Permis d'affranchissement au tarif de deuxième classe, n° d'enregistrement 6086. Port payé à Québec. Date de parution: octobre 1984.